

À GIGNAC Le barrage s'ouvre au public



© Demain La Terre !

En 2013 et 2014, le barrage de la Meuse, à Gignac, dans l'Hérault, fait l'objet de travaux de modernisation. L'association Demain la Terre ! accompagne alors Gignac Énergie dans la définition d'un projet de valorisation du site. Pour ce chantier, elle s'est appuyée notamment sur différents partenaires et spécialistes dont les chercheuses du service de l'Inventaire général du Patrimoine de l'ex- Région Languedoc-Roussillon. La commune de Gignac, porteuse du projet, a alors présenté ce dossier dans le cadre du programme Leader Convivencia afin d'engager la restauration de l'ancienne usine hydroélectrique. Cette restauration a été réalisée fin 2014-début 2015. Une deuxième phase est actuellement en cours pour intégrer à ce bâtiment des éléments muséographiques qui pourront servir les visites et actions éducatives conduites par Demain la Terre ! (voir encadré). Mais retour d'abord sur une histoire mouvementée, au gré des humeurs de l'Hérault. À la sortie de Gignac, en direction d'Aniane, vous pouvez vous rendre sur le site du barrage de la Meuse, le mieux étant d'y aller accompagnés. Ici se racontent, en effet, 160 ans d'énergie hydraulique... Quelques dates permettent de mieux en comprendre la teneur. **1861** : on construit un barrage et en dérivant le cours de l'eau vers une roue à aubes, on achemine ainsi la ressource vers le village. On repart de cette roue à aubes ancienne, appelée ici meuse. Elle sert de force motrice à deux pompes foulantes envoyant l'eau en haut du village sous la tour médiévale. **1903** : construction d'une nouvelle usine. **1912** : l'usine est dotée d'un système de production hydroélectrique. Le barrage s'effondre en **1964**. Il faudra patienter vingt ans pour voir la construction d'un nouveau barrage hydroélectrique en **1984**. **2014** : modernisation du barrage et installation de passes à poissons. En parallèle, restauration de l'ancienne usine pour accueillir des publics et aborder ces sujets. Comme le rappelle Daniel Oustrain, directeur de l'association Demain la Terre ! : « *Ici s'expérimente l'un des principes de l'interprétation du patrimoine* » et citant Freeman Tilden : il faut « *présenter un tout plutôt qu'une partie et s'adresser à l'homme tout entier plutôt qu'à une de ses caractéristiques* ». Par ailleurs, l'action sur la Meuse s'inscrit aussi parfaitement dans deux objectifs du Grenelle de l'Environnement : développer l'hydroélectricité et restaurer les milieux aquatiques.

■ Des fonds du Département de l'Hérault (45 000€) et de l'Europe (55 000€) ont été alloués à ce projet permettant à la commune de réaliser les travaux de restauration (Budget global : 210 000€)



© Service du Patrimoine régional de la Région LR

↑ Vue sur le barrage actuel, avec une classe de lycée en visite

← Pompe datant de 1902 de l'entreprise Veuve Désiré Bonnet, encore en place dans l'ancienne usine

DEMAIN LA TERRE !

L'action de l'association Demain la Terre ! sur la Meuse – menée en partenariat avec la commune de Gignac – vise à mettre en valeur ce site et y accueillir des publics. Actuellement, une réflexion est menée pour valoriser l'ancienne station de potabilisation. Avec deux objectifs principaux : la mise en circuit fermé pour créer un espace démonstratif et la réalisation d'aménagements pédagogiques pour mener des activités scientifiques et techniques avec divers publics, des plus jeunes aux adultes.

DEMAIN LA TERRE !
04 67 57 25 44

demainlaterre.fr

BIBLIOGRAPHIE

- *Patrimoine industriel de l'Hérault*, Inventaire général du Patrimoine culturel de l'ex-Région Languedoc-Roussillon, Ed. Lieux Dits, 22€
- *Études Héraultaises*, N° 10, 1994, Jacques Basset, *Le barrage de la Meuse à Gignac (Hérault), 1860-1964. Un exemple d'équipement hydraulique en Languedoc*. À télécharger gratuitement sur : etudesheraultaises.fr/publi/le-barrage-de-la-meuse
- L'article paru dans *Le BAIE du GRAINE* (n°104)



01



03



04



02

01 © Le Passe Muraille
02 © Audrey Rigal
03 © Timothée Flutre

LES BUFFETS D'EAU

01 — LE DOMAINE DE BONNIER DE LA MOSSON À MONTPELLIER (34) De cette demeure du XVIII^e siècle, Folie montpelliéraine, seuls subsistent le pavillon central et le buffet d'eau. Ce dernier est attribué à l'architecte montpelliérain Jean Giral ; c'est une œuvre monumentale de 100 mètres de long et 12 mètres de haut. Il est une des rares compositions de ce type à être conservées en France.

02 — VILLENEUVETTE (34) Cette ancienne cité drapière, qui devint Manufacture royale de draps sous Colbert, est inscrite au titre des Monuments historiques. Le buffet d'eau situé au nord de la manufacture fait partie d'un ancien circuit hydraulique comprenant également un aqueduc, des béals et des bassins.

03 — LE CHÂTEAU DE LA MOGÈRE À MONTPELLIER (34) Le château de la Mogère, classé Monument historique, est une véritable Folie montpelliéraine datée du XVIII^e siècle. Le propriétaire des lieux (le Vicomte de Saporta) accueille le public et propose des visites guidées du château, des jardins à la française et du buffet d'eau classé Monument historique depuis 1945. lamogere.fr

04 — LA BASTIDE-DE-LORDAT (09) Le buffet d'eau de La Bastide-de-Lordat, en Ariège, a été érigé en 1912 à l'occasion de l'adduction en eau du village. De chaque côté de la fontaine, deux statues d'enfants-tritons en fonte soufflent dans un coquillage pour faire jet d'eau. La statue couronnant la fontaine représente un jeune Génie des eaux assis sur une coquille Saint-Jacques et un animal marin.

Le château de Calce

Patrimoines en région Calce est une commune rurale des Pyrénées-Orientales d'environ 200 habitants. Pouvez-vous nous présenter votre projet de fin d'études¹ Lié à son château ?

Sébastien Granier La seule activité actuelle de Calce réside dans la viticulture biologique haut de gamme. Cependant le village ne profite pas pour autant de l'aura de sa production viticole. À l'image du château, le patrimoine calcetais tombe en ruine. L'enjeu serait de donner à Calce une attractivité touristique et une qualité de vie en renforçant son patrimoine vivant, le vin, et son patrimoine bâti, le château. L'idée est de construire au sein des ruines un lieu de rencontre autour du vin et de la table, un restaurant, qui donnerait à Calce un attrait touristique de renom et permettrait l'hébergement au sein de quelques suites. Le projet prend assise sur les ruines du château, sous la forme de cinq tours de brique, dont le matériau est directement emprunté à la culture constructive catalane. Elles prennent appui sur des volumes anciens maçonnés en pierres.



RÊVE D'ARCHI



↑ Vue intérieure de l'espace restaurant

← Vue nocturne sur le belvédère

↓ Coupe longitudinale sur la façade nord du projet



← LE CHÂTEAU DE CALCE

Projet de fin d'études¹ de Sébastien Granier (2015-2016)
Directeur d'études : David Hamerman

Merci à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM) et ses étudiants qui partagent avec nous leurs visions et leurs rêves d'architecture pour demain.

1. Les projets de fin d'études présentés ne font pas nécessairement l'objet d'une réalisation concrète.